



Barreau de Laval



Le JBL Électronique

En bref : Le mot de la bâtonnière/ Activités à venir / Le Jeune Barreau - Apprenez à connaître les membres de votre CA! /Saviez-vous que...

Octobre 2015

Le mot de la bâtonnière

Chers membres,

J'espère que vous avez passé un bel été. Celui-ci a été beaucoup plus mouvementé que nous l'avions prévu. Le district de Laval a été l'hôte de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 24 août dernier où près de 1000 avocates et avocats se sont manifestés pour s'exprimer. Je remercie tous les membres du Barreau de Laval qui ont pris le temps de se déplacer à cette assemblée laquelle a été présidée par une main de maître, le Juge à la retraite Pierre Dalphond.

Ces événements étant maintenant derrière nous, le Barreau de Laval a offert son entière collaboration à la nouvelle bâtonnière Me Claudia Prémont. Nous lui souhaitons le meilleur des succès au cours de son mandat. Vous aurez l'occasion de rencontrer la bâtonnière du Québec, dans le cadre de sa tournée des districts, le 2 décembre prochain, date à laquelle se tiendra le cocktail de Noël du Barreau de Laval.

D'ailleurs, le début de mandat de Me Prémont était concomitant avec le premier Conseil de sections du Barreau du Québec dans le cadre de la nouvelle gouvernance qui est en vigueur depuis le mois de juin dernier. Au cours de la prochaine année, tous les bâtonniers de sections et les membres du conseil d'administration du Barreau du Québec devront unir leurs efforts pour s'assurer que la nouvelle gouvernance du Barreau soit une réussite et que chacun y trouve son compte. Nous devons travailler ensemble pour s'assurer que le Barreau du Québec et les barreaux de sections, dont le Barreau de Laval, en sortent tous gagnants. Nous vous tiendrons au courant des développements.

La rentrée judiciaire du Barreau de Laval a été une fois de plus un succès et je remercie tous les membres du comité de la rentrée judiciaire pour leurs efforts déployés pour cette journée et je remercie les membres du Barreau de Laval d'y avoir participé.

L'année judiciaire qui vient de débiter marquera l'entrée en vigueur du nouveau Code de procédure civile. Dans un peu plus de 2 mois, le nouveau code sera en vigueur. Pour nous préparer à cet évènement, le comité de formation propose une conférence sur le nouveau code le 2 décembre et une le 27 janvier prochains. Des invitations détaillées pour ces évènements vous seront transmises sous peu. J'en profite pour souligner que le conseil d'administration du Barreau de Laval et le comité de formation maintiennent leurs efforts afin d'offrir aux membres de la formation à prix plus que raisonnable.

Parmi nous

Le 14 septembre dernier, à l'occasion de la rentrée judiciaire, le Barreau de Laval a décerné 2 prix, soit le Prix reconnaissance et le Prix Linda Guillemette. Le Prix reconnaissance est décerné annuellement à une personne impliquée dans la communauté juridique pour souligner la qualité exceptionnelle de son parcours

professionnel, son engagement et la réussite dans l'exercice de ses fonctions, cette année la récipiendaire de ce prix est Me Brigitte Gauthier. Quant au Prix Linda Guillemette, il est remis à un avocat ou une avocate pour souligner son implication à titre de bénévole dans la société, le récipiendaire de ce prix est Me Charles Clément. Félicitations pour votre dévouement

Le 9 octobre dernier, nous apprenions que Martine Nolin, bâtonnière pour l'année 2013-2014, était nommée juge à la Cour du Québec et qu'elle exercerait ses fonctions principalement à la Chambre de la jeunesse à Montréal. Le Barreau de Laval offre toutes ses félicitations à Mme la Juge Nolin et lui souhaite le meilleur des succès dans sa deuxième carrière en droit.

Le 26 octobre prochain, le Barreau du Québec tiendra la cérémonie officielle d'attribution de la distinction *Advocatus Emeritus*. Il s'agit d'une distinction honorifique, afin de promouvoir l'image de la profession d'avocat par la mise en valeur de ses membres les plus méritants. L'attribution de ce titre se fait parmi les membres qui se distinguent par l'excellence de leur carrière professionnelle, leur contribution exceptionnelle à la profession ou encore leur rayonnement exceptionnel dans leur milieu social et communautaire, lequel a rejailli sur la profession d'avocat. Me Suzanne H. Pringle, membre du Barreau de Laval, est récipiendaire de ce titre cette année. Le Barreau de Laval offre ses sincères félicitations à Me Pringle et lui souhaite une bonne continuation et la remercie pour sa contribution au sein de plusieurs comités et sa participation aux activités du Barreau de Laval.

De plus, Mmes Martine Hébert et Chantal Paré ont été nommées juges à la cour municipale de la Ville de Laval., nous leur souhaitons la bienvenue dans le district et leur souhaitons du succès.

Au cours de la dernière année judiciaire, les 17 avocates et avocats suivants ont prêté serment dans le district de Laval et obtenu leur Permis d'exercice de la profession

d'avocat, soit : Me Ariane Constant (27 novembre 2014), Me Fanny Chouinard (27 novembre 2014), Me Xavier Pringle (27 novembre 2014), Me Fanny Pineault (28 novembre 2014), Me Sandra Beauregard (28 novembre 2014), Me Geneviève Aumond (28 novembre 2014), Me Shawn Labelle (15 décembre 2014), Me Johannie Mongeau (12 janvier 2015), Me Isabelle Gagné (18 mars 2015), Me Jason Prévost (5 juin 2015), Me Marie-Catherine Côté (5 juin 2015), Me Charles-Anthony Côté (5 juin 2015), Me Laurence Pierre (5 juin 2015), Me Christine Lapierre (12 août 2015), Me Sara Laraichi (24 août 2015), Me Simon-Pierre Sirois (24 août 2015) et Me Émilie Ève Duquette (24 août 2015). Félicitations et bon succès dans la profession.

Au Palais de justice

Le Barreau de Laval tient à souligner le travail de Me Jolyane Lefebvre, greffière spéciale et de Mme Dorina Dulgheru, attachée judiciaire ainsi que de Me Johanne Roy et Me Robert Trudeau qui ont donné un bon coup de main pendant l'absence d'un greffier spécial.

Les services judiciaires du palais de justice en collaboration avec les juges en autorité de la Cour Supérieure et de la Cour du Québec ont réévalué l'utilisation des salles d'audience et cette réévaluation a permis de s'assurer que l'utilisation des salles soit maximisée. De plus, 2 nouvelles salles de conférence de règlement à l'amiable et des cubicules seront disponibles au cours de l'année 2016. Merci aux services judiciaires!

Le comité de liaison avec la Cour supérieure est informé que le retard des avocats lors de l'appel du rôle à la chambre de pratique en Cour supérieure nuit au bon déroulement de l'appel du rôle, le Barreau de Laval sollicite la collaboration de tous pour arriver de façon ponctuelle à la Cour. Nous vous remercions de votre collaboration.

Votre barreau

Au cours de la prochaine année, le Barreau de Laval soulignera son 25^e anniversaire. Si vous avez des idées pour souligner ce quart de siècle, je vous invite à en faire part à Mme Dina Sannon coordonnatrice au Barreau de Laval. Un comité organisateur sera formé sous peu.

Si besoin est, n'oubliez pas la ligne Info-Déonto : 514 954-3420. Au bout du fil, des avocats chevronnés du Bureau du syndic vous font bénéficier d'un soutien ponctuel en vue de la résolution d'une interrogation liée à la déontologie face à des situations théoriques ou pratiques et d'une aide précieuse en situation d'urgence.

Me Annie Fortin, bâtonnière de Laval

Activités à venir

À vos agendas !

18 novembre 2015 : Formation sur les assurances titres (détails à venir)

20 Novembre 2015 : Formation organisée par l'AJBLL en collaboration avec l'AJBL sur "*Les tests de dépistage de drogue et d'alcool*"

2 décembre 2015 : Cocktail de Noël précédé d'une formation sur le nouveau Code de procédure civil (détails à venir) + rencontre avec la bâtonnière du Québec, Me Claudia Prémont dans le cadre de sa tournée des districts.

27 janvier 2015 : Mini-congrès au Sheraton Laval

L'Association du Jeune Barreau de Laval

Apprenez à connaître les membres de votre C.A

Chers membres,

Dans chaque JBL électronique, nous vous présenterons les membres du conseil d'administration de l'Association du jeune Barreau de Laval. Vous pourrez donc apprendre à les connaître et comprendre un peu plus le rôle de chacun au sein du

CA. Nous vous présentons donc Me Chanel Alepin et Me Audrey Joly.

Me Chanel Alepin

Grâce aux jeunes avocats de Laval, j'ai la chance de m'impliquer au sein de l'Association du Jeune Barreau de Laval depuis 2013, d'abord à titre d'administratrice, puis maintenant en tant que secrétaire. Dans le cadre de mon mandat, je côtoie des confrères œuvrant dans différents domaines de droit, exerçant dans des milieux de travail diversifiés. Cette implication me permet de représenter les jeunes avocats de mon district en participant à différents comités. J'essaie toujours de rencontrer la mission et les objectifs de notre association et de le faire d'une façon qui soit non seulement utile pour ceux que je représente, mais également amusante. En effet, nous avons en commun d'être des jeunes qui vivent le stress du début de la pratique, alors essayons de faire les choses sérieuses, sérieusement, sans se prendre au sérieux.

Me Audrey Joly

En tant qu'administratrice depuis maintenant 2 mandats sur le Conseil d'administration de l'Association du Jeune Barreau de Laval, je suis choyée de travailler avec une équipe compétente et dynamique, qui a à cœur la représentation de ses membres. Par mes actions auprès du Conseil d'administration, et au meilleur de ma capacité, j'incite les jeunes avocats exerçant dans le district judiciaire de Laval à promouvoir leurs relations professionnelles et sociales. Je pense effectivement qu'il est important de s'impliquer dans sa communauté juridique, de créer des liens avec nos confrères/consœurs et d'appuyer les nouvelles initiatives et idées. En terminant, étant la représentante des jeunes avocats de Laval siégeant sur le Comité de Liaison avec la Cour Supérieure, je vous invite à me contacter sans hésitation pour quelconques commentaires, suggestions et/ou critiques que vous pourriez vouloir formuler à ce titre. Au plaisir de vous rencontrer dans l'un de nos futurs événements.

Association du Jeune barreau de Laval

Saviez-vous que...

- **Le Barreau du Québec, en collaboration avec la Régie du logement a mis en place une ligne téléphonique en droit du logement.** Cette ligne téléphonique
-

gratuite est accessible au public durant les jours ouvrables. Au bout du fil, des avocats offrent au public une première conversation téléphonique afin de les renseigner sur leurs droits en matière de logement. À tour de rôle, les avocats inscrits au service répondent aux questions des locataires et des propriétaires pendant les heures ouvrables de la Régie. En fonction du nombre d'avocats participants, un calendrier des jours de garde est établi à l'avance. Les avocats sont informés de leurs jours de garde et sont donc en mesure de planifier leurs journées. Pour plus de détails sur le fonctionnement de la ligne et sa raison d'être, veuillez cliquer sur le lien suivant : [Régie du logement : une nouvelle ligne téléphonique pour les citoyens dans le besoin](#)

- **Le vendredi 20 novembre 2015, le CAIJ vous convie à deux séances de formation gratuite à Laval.** Les formations de niveau intermédiaire permettent aux participants d'approfondir leurs habiletés de recherche doctrinale, jurisprudentielle et législative à travers les outils de la Suite JuriBistro^{MD}. **De 10h à 12h: Formation sur la recherche spécialisée dans UNIK par domaine (Droit civil). De 13h à 15h: Formation sur UNIK par la pratique! Pour tous les détails, [cliquez ici](#) ou consultez le www.caij.qc.ca**
- **Le service de référence de l'AAP** permet aux justiciables de rechercher un avocat dans le domaine de droit pertinent et ce, 24heures sur 24, 7 jours par semaine. Vous inscrire à ce service vous permet d'obtenir des mandats intéressants.
Pour vous inscrire, voici le lien :
<http://www.avocatsdeprovince.qc.ca/formulaire/>
Une fois inscrit à ce service, il est fortement conseillé de vous inscrire gratuitement au site jurisréférence : <https://www.jurisreference.ca/>

Pour tous les détails, consultez le site web du Barreau de Laval >